

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 92 (1963)
Heft: 1

Artikel: La forêt et l'école
Autor: Dubas, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La forêt et l'école

La forêt suisse couvre le quart de la surface du pays, avec près d'un million d'hectares de surface productive. Les deux tiers sont des forêts publiques, appartenant aux communes, bourgeoisies ou cantons, alors que les forêts privées ne couvrent qu'un tiers de l'aire forestière suisse.

Le grand public n'ignore généralement pas le rôle de la forêt comme régularisateur du régime des eaux et des vents, comme aussi la protection qu'elle offre en montagne contre la dégradation des sols et les avalanches.

Il n'y a, par contre, guère que quelques années que l'on apprécie à sa valeur juste l'influence salubre de la forêt sur l'hygiène des villes, la salubrité publique et l'approvisionnement en eau potable, sans parler de l'organisation des loisirs, tâche nouvelle que doivent résoudre les agglomérations urbaines.

Le rôle économique de la forêt suisse reste souvent méconnu en dehors des régions de montagne non industrialisées de notre pays.

Quelques chiffres

La dernière statistique forestière publiée par la Confédération concerne l'année 1958. Elle nous apprend que l'exploitation totale de bois s'est élevée à plus de 3 millions de m³, dont 2 362 607 m³ pour les forêts publiques, sur lesquelles nous disposons d'indications très précises.

Les deux tiers environ de ces bois sont des bois de service : grumes, bois à papier, etc., et un tiers du bois de feu, qui rencontre actuellement quelques difficultés d'écoulement.

Pour le canton de Fribourg, pour la même année 1958, l'exploitation des bois a porté sur 20 685 m³ dans les 4000 ha de forêts domaniales, et 97 000 m³ ou 5,7 m³ par ha boisé, dans les forêts communales.

La proportion de bois de service est chez nous un peu au-dessus de la moyenne suisse, car nous avons dans la région montagneuse une forte proportion d'essences résineuses.

Les recettes totales pour les forêts publiques suisses en 1958 se sont élevées à près de 170 millions de francs, auxquels il faut ajouter 12 millions de subventions à l'établissement de chemins, reboisements, travaux de défense contre les avalanches et protection de torrents.

Les dépenses atteignaient de leur côté 78 millions de francs, plus 23 millions d'investissements pour l'équipement routier et les reboisements, au total un peu plus de 100 millions, dont une grande partie en salaires.

Ces chiffres illustrent l'importance économique de la forêt, spécialement

pour les cantons de montagne, où l'apport des bois est la ressource principale, parfois presque exclusive, des communautés publiques.

La Suisse consomme actuellement plus de 4 millions de m³ de bois par année, alors qu'elle n'en produit que 3. Le lancement sur le marché de la construction de produits de remplacement, métalliques ou plastiques, le remplacement toujours plus poussé du bois par le carton dans les emballages, ont fait que l'emploi du bois n'a pas suivi l'évolution économique générale.

Une gestion plus intensive de nos boisés permettrait d'augmenter dans une proportion assez sensible le rendement soutenu et la production de la forêt suisse ; c'est à quoi s'appliquent les services forestiers cantonaux, dont l'organisation et les moyens financiers très divers ne sont pas partout à la mesure des impératifs de l'heure.

Ecole et forêt

Le Suisse est légitimement fier de ses forêts, qui passent pour les mieux traitées du monde. Notre organisation forestière gère techniquement toutes les forêts publiques ; elle assure aussi la conservation des forêts privées, qui sont soumises en vertu de l'art. 24 de la Constitution fédérale à des restrictions de droit public que ne connaissent pas d'autres pays.

Il est aussi conscient de l'importance économique de la forêt.

Mais cela ne doit pas faire oublier que la forêt est aussi et peut-être avant tout une œuvre merveilleuse de la nature qui nous est confiée.

Nulle part mieux qu'en forêt, qui a échappé en grande partie à une technisation poussée à l'extrême, on peut suivre et étudier les grandes lois naturelles. C'est la raison pour laquelle la forêt joue depuis fort longtemps dans l'enseignement un rôle qui n'est pas négligeable.

La forêt offre au maître un matériel d'enseignement et de démonstration presque inépuisable, des possibilités illimitées d'augmenter et d'approfondir les connaissances de l'enfant, de lui apprendre à observer les phénomènes naturels et de les expliquer.

Nous pensons devoir insister sur la nécessité de la discipline de l'observation, à une époque où culture, musique, langues, sciences, tendent à être fournies sous forme de condensés prédigérés et assimilables sans peine... et souvent sans profit.

Le corps forestier, ingénieurs d'arrondissement, forestiers de triage et communaux, est pleinement occupé par des tâches techniques et administratives ; il manque nécessairement d'expérience pédagogique, surtout au niveau scolaire.

Il ne peut, dès lors, dispenser qu'exceptionnellement un enseignement technique direct, en dehors des écoles d'agriculture de tous degrés, où un cours de sylviculture et d'économie forestière est généralement prévu au programme.

Personnellement, nous ne pensons pas que l'intervention du spécialiste dans le cadre des programmes scolaires des degrés primaire et secondaire soit souhaitable ; il ne pourrait qu'aboutir à alourdir ce que d'aucuns estiment déjà surchargé.

Son rôle sera donc plutôt de s'adresser au corps enseignant qu'aux élèves. Une tournée en forêt, avec une conférence sur un sujet d'histoire naturelle ou plus spécifiquement forestier, sont susceptibles de donner aux maîtres des thèmes de leçons.

Les excursions de classes en forêt demandent à être préparées soigneusement ; nous préférons les groupes de quelques élèves aux classes entières, où travail et discipline sont difficiles à obtenir.

On se limitera en principe à un thème, par exemple :
les essences forestières, avec collection de rameaux et collection d'échantillons de bois ;
le travail en forêt ;
les animaux de la forêt et leurs traces ; les oiseaux ;
course d'orientation botanique, etc.

Le thème plus général de la forêt se situe particulièrement bien dans le cadre d'une semaine de camp de vacances ou d'éclaireurs.

Questions pratiques

Le personnel forestier se plaint souvent des dégâts parfois importants causés à la forêt par des jeunes en âge scolaire ou post scolaire.

Les enfants des villes et parfois même les enseignants ignorent trop de notions essentielles, qui échappent plus rarement aux gens de la campagne, plus en contact avec les choses de la nature.

Combien de fois n'avons-nous pas constaté, spécialement aux abords des colonies de vacances, où la surveillance est trop souvent inexistante ou insuffisante, de jeunes plantations anéanties, des plantes abîmées par le feu ou la hache.

Nous pensons que les maîtres devraient, dès le cours inférieur, rendre les élèves attentifs à la nécessité de respecter la forêt.

La Société suisse pour la protection de la nature a publié une petite notice qui résume fort bien les devoirs du promeneur en forêt :

1. Conduis-toi en forêt comme un hôte plein d'égards dans un bel appartement.
2. Ne sors pas des chemins sans nécessité.
3. Respecte le rajeunissement et les plantations, qui sont l'avenir de la forêt.
4. Si tu as un chien, conduis-le en laisse.
5. Les petits animaux et les oiseaux ne sont pas des jouets que l'on emporte ou détruit.

6. N'imites pas les vandales qui coupent et arrachent sans pitié rameaux fleuris ou chargés en automne de feuilles dorées.
7. Ne commets pas d'abus dans la cueillette des fleurs.
8. La forêt n'est pas un dépôt d'ordures.
9. Les feux ne doivent être faits que sur les chemins, et non au pied des sapins ; ne quitte jamais la place du feu avant qu'il soit complètement éteint.
10. Ceux qui croient devoir orner les écorces des arbres de leurs initiales ou les parois des cabanes forestières de leurs noms ne fixent que l'expression de leur suffisance ou de leur sottise.
11. Considère le forestier comme un conseiller et un ami, et non comme un gendarme auquel il faut échapper.

Un guide pratique

Il y a quelques années, une équipe de maîtres de Suisse alémanique a constitué un groupe de travail avec des spécialistes de la sylviculture et du bois.

Grâce à l'appui du fonds du bois, constitué par une cotisation payée sur les bois de service par les producteurs et les acheteurs de grumes, un album richement illustré a pu être distribué récemment gratuitement à toutes les écoles suisses de langue allemande.

Ce livre comprend trois parties, plus une annexe avec un index d'une abondante littérature.

- | | |
|---|--|
| I. La forêt. | A. 1. La forêt communauté de vie.
2. Sylviculture et exploitation des bois.
3. Forêts de mon pays. |
| | B. La forêt et l'enseignement. |
| II. Petit bréviaire du bois. Economie forestière et Industrie du bois.
Le bois comme matériau ; son utilisation.
Essais et démonstrations dans le cadre scolaire. | |
| III. Organisations professionnelles et économiques dans le cadre de la production et du travail du bois. | |

Nous espérons que l'adaptation française de ce beau volume, édité en commun par la Société suisse de pédagogie (Lehrerverein), l'Association suisse d'économie forestière et l'Association suisse de l'industrie du bois, ne tardera pas à paraître.

Elle donnera au corps enseignant une foule d'idées dans le domaine forestier, où un travail important reste à faire pour notre jeunesse.

MARCEL DUBAS, ing. for., Bulle